

Si vous complétez cette annexe, veuillez remplir et joindre également le cadre A de l'imprimé n° 1447-M-SD

Dénomination et adresse :	
Numéro SIRET de l'établissement à reporter impérativement	
Commune où se situe l'installation déclarée (mention indispensable)	

F COMPOSANTE DE L'IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RÉSEAUX VISÉE À L'ARTICLE 1519 E DU CGI

Installation de production d'électricité d'origine nucléaire ou thermique à flamme (art. 1519 E du CGI) 69

Indiquer le nombre d'installations dont la puissance électrique installée est supérieure ou égale à 50 mégawatts (MW) et la puissance électrique installée totale de ces installations en MW aux 1 ^{ers} janvier 2022 et 2023 (nombre entier)	2022		2023	
	Nombre d'installations	Puissance électrique installée totale en MW	Nombre d'installations	Puissance électrique installée totale en MW
		F1	F2	F3
		MW		MW

Détailler dans le tableau ci-dessous le nombre d'installations par commune et la puissance électrique installée pour chacune d'elles au titre de l'imposition 2023. Si le cadre est insuffisant, joindre un état établi sur le même modèle. 40